



Université Rennes 2  
Service des relations internationales



# PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Etudiants en échange

[WWW.UNIV-RENNES2.FR](http://WWW.UNIV-RENNES2.FR)





Cher(e) étudiant(e),

Vous trouverez dans ce document les informations pratiques concernant vos études à l'Université Rennes 2 en 2015-2016.

Avant de vous inscrire, vérifiez auprès du Service des Relations Internationales de votre université d'origine l'existence d'un accord effectif avec l'Université Rennes 2 (Erasmus ou convention bilatérale) **valide pour votre discipline et votre niveau d'études**.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Veillez lire attentivement les informations ci-dessous dans le détail afin de bien comprendre la procédure. Consultez en complément les informations suivantes pour vous aider dans vos démarches :

**Fiches d'inscription** à compléter : <http://www.univ-rennes2.fr/service-relations-internationales/etudiants-etrangers-candidater-programme-echange>

**Informations pratiques** sur vos démarches avant votre arrivée à Rennes et pendant votre séjour : <http://www.univ-rennes2.fr/service-relations-internationales/incoming>

**Guide des cours** ouverts aux étudiants internationaux en échange : <http://www.univ-rennes2.fr/service-relations-internationales/guide-ects-enseignements>

Vos cours sont à choisir **exclusivement** dans ce guide.

Pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas à contacter : [gwenaelle.lemeur@univ-rennes2.fr](mailto:gwenaelle.lemeur@univ-rennes2.fr)



## PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire : 3 étapes

1- Lisez impérativement cette fiche d'information

2- Remplissez TOUS les documents listés ci-après :

- Application form 2015-2016 - disponible en français et anglais- signée par votre coordinateur dans votre université d'origine
- Accommodation Application Form 2015-2016 (si vous souhaitez effectuer une demande pour une chambre en résidence universitaire)
- Attestation de niveau de langue française (complétée et signée par votre coordinateur dans votre université d'origine)
- Contrat d'études provisoire (avant la mobilité) – Etudiants Erasmus uniquement

3 - Envoyez ces documents à l'adresse :

Université Rennes 2  
Service des Relations Internationales  
Place du Recteur Henri Le Moal  
CS 24307  
35043 RENNES CEDEX  
FRANCE

**Dates limites d'inscription** (réception des dossiers par l'Université Rennes 2) :  
avant le 1er mai 2015 pour un séjour à partir du 1er semestre  
avant le 1er octobre 2015 pour un séjour à partir du 2è semestre

## Inscription à l'université : Application Form

---

Il s'agit de la fiche d'inscription disponible en ligne : <http://www.univ-rennes2.fr/service-relations-internationales/etudiants-etrangers-candidater-programme-echange>

- **Complétez** les renseignements demandés.
- Vérifiez vos réponses et **validez** le document.
- **Générez un document PDF.**

**Attention** : vous devez absolument obtenir un document PDF. Si vous imprimez uniquement une copie d'écran, et pas le PDF, votre inscription sera refusée !

- **Sauvegardez et imprimez le document PDF**
- **Signez** ce document et faites-le également **signer et tamponner par le coordinateur** de votre université d'origine.



## Sécurité sociale étudiante

---

### ***Vous êtes étudiant de l'Union Européenne :***

Vous devez **dès votre arrivée** fournir aux Relations Internationales une **copie de votre carte européenne de sécurité sociale, valable au minimum jusqu'à la fin de votre séjour**. Si ce n'est pas le cas, vous devrez régler les frais de la sécurité sociale étudiante française pour valider votre inscription (213€ en 2014-2015).

### ***Vous venez d'un pays hors de l'Union Européenne :***

A votre arrivée, vous devez **payer les droits de la sécurité sociale étudiante** pour vous inscrire à l'Université (213€ en 2014-2015). Cette formalité est obligatoire même si vous avez dû souscrire une assurance santé pour obtenir votre visa. Si vous avez plus de 28 ans, vous devrez souscrire à une assurance santé privée française à votre arrivée. Sans ce document obligatoire, vous ne serez pas autorisé à vous inscrire.



## Attestation de niveau de langue française

---

Nous vous demandons de nous adresser une attestation de niveau de français signée par l'enseignant coordinateur qui vous a sélectionné.

Le niveau de langue B2 est requis pour suivre les enseignements de l'Université Rennes 2.

Si ce n'est pas le cas, un niveau B1 est demandé au minimum. Vous devrez dans ce cas suivre des cours de **soutien linguistique** au CIREFE à votre arrivée. Ce cours est offert aux étudiants en programme d'échange pendant un semestre.

Cette exigence ne concerne pas les étudiants qui envisagent de suivre les **cours intensifs payants** du CIREFE.

Si vous avez passé un test officiel de français, veuillez s'il vous plait nous en transmettre une copie.

## Contrat d'études provisoire (avant la mobilité)

---

Etudiants Erasmus (Europe) : vous devez compléter votre contrat d'études provisoire (remis par votre université d'origine) en y indiquant votre choix provisoire de cours. Ce choix sera adapté à votre arrivée en fonction de l'ouverture des cours et de votre emploi du temps.

NIVEAUX EUROPEENS - GRILLE D'AUTO-EVALUATION

		A1	A2	B1	B2	C1	C2
C O M P R E N D R E	Écouter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
	Lire	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les petites publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une littérature.
P A R L E R	Prendre part à une conversation	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'information simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familiales, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue.
	S'exprimer oralement en continu	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux articuler des expressions de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
É C R I R E	Écrire	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.

## Logement en résidence universitaire

---

Il existe 2 types de chambres, dont le nombre est limité :

- Les chambres traditionnelles
- Les chambres rénovées

### Chambre standard

D'une superficie de 9m<sup>2</sup>, la chambre dispose d'un lit, comportant matelas, alèse et housse. Vous y trouverez également un bureau, une chaise. Vous disposez d'un placard penderie, d'une étagère, d'un chevet, d'une poubelle et d'une lampe de bureau. La chambre dispose également d'un lavabo.

Chaque étage est équipé de quatre sanitaires et de quatre douches. Il dispose également d'une cuisine. Vous y trouverez : évier, placard, plaques de cuisson, four à micro-ondes, réfrigérateurs.

Tarif 2014-2015 : 163,35€ / mois (incluant Internet)



Droits réservés



Droits réservés

### Chambre confort

La chambre, d'une superficie de 9m<sup>2</sup>, dispose d'une cabine multifonctions (WC, lavabo, douche), d'un réfrigérateur, d'un bureau, d'un lit, d'une chaise, d'un placard, d'une penderie, d'une étagère, d'une poubelle, d'un matelas avec alèse.

Il y a une cuisine par étage comportant deux éviers, huit plaques de cuisson, deux fours à micro-ondes et un coin repas.

Tarif 2014-2015 : 238,75€ / mois (incluant Internet)

### En complément

Dans chaque bâtiment, une salle télévision, une salle de détente, des distributeurs de boissons, une cabine téléphonique et une laverie automatique.

### Choix du type de chambre ?

Vous pouvez demander dans l'*Accommodation Application Form* à obtenir de préférence une chambre traditionnelle ou rénovée. Veuillez numéroter vos préférences. Cependant, il s'agit uniquement d'un souhait exprimé. Nous ne pouvons pas en garantir le résultat. Nous disposons d'un nombre limité de chambres. Nous appliquons le principe du « 1<sup>er</sup> arrivé, 1<sup>er</sup> servi ».

## Accommodation Application Form

Si vous souhaitez effectuer une demande de réservation pour une chambre en résidence universitaire, vous devez obligatoirement nous renvoyer l'*Accommodation Application Form*.

**Attention** : il n'est absolument pas obligatoire d'effectuer une demande de chambre en résidence universitaire. Vous pouvez également chercher un logement par vous-même. Certaines résidences sont assez anciennes. Nous proposons cette solution uniquement pour vous aider, mais ***nous ne pouvons pas être tenus pour responsables*** si ce logement ne correspond pas à vos attentes.

**Aucun changement de résidence universitaire ne sera autorisé.**



Nous disposons d'un nombre limité de chambres pour nos étudiants en échange. Nous appliquons donc le principe du « premier arrivé, premier servi ».

Sachez cependant que, dès lors que vous nous renvoyez votre ***Accommodation Application Form***, votre demande sera prise en compte. Vous recevrez une réponse (positive ou négative) au début du mois de juillet pour le 1<sup>er</sup> semestre et mi-décembre pour le 2<sup>e</sup> semestre.

En effet, nous ne sommes que les intermédiaires entre le CROUS et vous. Il est inutile de contacter directement le CROUS.

Les chambres sont réservées pour une durée prédéfinie. Ainsi, même si vous arrivez plus tard ou partez plus tôt, le loyer total de la période sera dû. Si vous vous désistez après le 31 août (1<sup>er</sup> semestre) et après le 30 novembre (2<sup>e</sup> semestre), le loyer total de la période sera dû.

## Finalisez votre inscription

---

Envoyez les documents suivants : Application Form, Accommodation Application Form, Attestation de niveau de langue française, contrat d'études provisoire, à l'adresse suivante :

Université Rennes 2  
Service des Relations Internationales  
Place du Recteur Henri Le Moal  
CS 24307  
35043 RENNES CEDEX  
FRANCE

- **avant le 1er mai 2015** pour un séjour à partir du 1er semestre
- **avant le 1er octobre 2015** pour un séjour à partir du 2ème semestre



# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## Cours de français pour étudiants étrangers (CIREFE)

---

Vous pouvez améliorer votre niveau de français en suivant des cours au CIREFE (Centre International Rennais d'Etudes de Français pour Etrangers). Ces cours sont réservés aux étudiants non francophones.

Le CIREFE propose :

-Des cours de **Soutien Linguistique** : 4 heures par semaine, le soir (**1 semestre gratuit** pour les étudiants en échange).

-Des cours **intensifs** à plein temps : plusieurs niveaux d'enseignement, 16 à 20 heures par semaine, dans la journée. (**cours payants**, cf : [www.univ-rennes2.fr/cirefe](http://www.univ-rennes2.fr/cirefe))

A votre arrivée vous devrez passer un test de niveau.

Le but de ce test est uniquement de permettre la constitution de groupes de niveaux.

Ce test est obligatoire. Si vous êtes absent le jour du test, vous ne serez pas autorisé à vous inscrire.

Si vous avez passé un test officiel de français, veuillez s'il vous plait nous en transmettre une copie.



## Choix de cours dans les départements

Vous trouverez dans le guide en ligne (<http://www.univ-rennes2.fr/service-relations-internationales/guide-ects-enseignements>) toutes les informations concernant les cours ouverts aux étudiants en échange ainsi que les modalités d'examens. Vous êtes tenus de vous y référer pour choisir vos cours.

Les étudiants internationaux en programme d'échange peuvent choisir leurs enseignements à la carte dans **2 départements au maximum**.

Par ailleurs ils sont autorisés à suivre les cours de soutien linguistique (CIREFE). Ces cours sont offerts pendant un semestre et donnent lieu à l'attribution de 5 ECTS en cas de réussite aux examens.

Cependant, le programme de formation choisi devra tenir compte des obligations suivantes: au moins 50% des enseignements sera choisi dans la filière d'origine de l'étudiant, filière concernée par l'accord de coopération sachant que le choix des cours se fera dans la limite de 2 départements. Le choix des cours devra aussi tenir compte des contraintes liées aux Emplois du Temps, aux exigences spécifiques propres à chaque filière et au nombre d'étudiants inscrits.

Votre choix pédagogique doit figurer sur votre contrat d'études signé par le coordinateur de votre université d'origine.

Vous suivrez les cours avec les étudiants locaux et serez soumis aux mêmes modalités d'évaluation.

**Attention : un niveau B2 en français est requis pour assister aux cours et passer les examens.**

Si ce n'est pas le cas, un niveau B1 est demandé au minimum. Vous devrez dans ce cas suivre des cours de soutien linguistique au CIREFE (gratuits pendant un semestre) à votre arrivée.

- Si vous suivez les cours de **soutien linguistique** du CIREFE, vous pourrez suivre dans la journée les cours dans les départements d'études.

- Si vous suivez les **cours intensifs** payants du CIREFE, vous suivrez uniquement ces cours et ne pourrez pas assister aux cours dispensés dans les départements d'études.

## FORMATIONS PROPOSÉES À L'UNIVERSITÉ RENNES 2

UFR LANGUES	UFR ARTS, LETTRES, COMMUNICATION	UFR SCIENCES SOCIALES	UFR SCIENCES HUMAINES	UFR ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
Départements d'études :	Départements d'études :	Départements d'études :	Départements d'études :	Départements d'études :
<ul style="list-style-type: none"><li>Allemand</li><li>Anglais</li><li>Breton et Celtique</li><li>Espagnol</li><li>Etudes arabes</li><li>Etudes chinoises</li><li>Italien</li><li>Langues étrangères appliquées</li><li>Portugais</li><li>Russe</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Arts Plastiques</li><li>Arts du Spectacle</li><li>Histoire de l'art et archéologie</li><li>Communication</li><li>Lettres</li><li>Musique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Administration économique et sociale</li><li>Géographie et aménagement du territoire</li><li>Histoire</li><li>Mathématiques appliquées aux sciences sociales</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Psychologie</li><li>Sciences de l'éducation</li><li>Sociologie - sciences du langage</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives)</li></ul>

UFR : Unité de Formation et de Recherche (= Composante)





**HORAIRES**

du lundi au vendredi  
de 14h à 17h

**SUR LE WEB**

[www.univ-rennes2.fr/international](http://www.univ-rennes2.fr/international)

**SERVICE DES  
RELATIONS  
INTERNATIONALES**

Campus Villejean  
Place du recteur Henri Le Moal  
cs 24307  
35043 Rennes cedex  
bât. D, porte 307

tél. : 02 99 14 10 92  
mél : [international@univ-rennes2.fr](mailto:international@univ-rennes2.fr)

métro : Métro Villejean-Université

CONCEPTION : SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES, UNIVERSITÉ RENNES 2  
IMPRESSION : IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2

Edition Mars 2015



UNIVERSITÉ  
RENNES

**SERVICE  
DES RELATIONS  
INTERNATIONALES**

[WWW.UNIV-RENNES2.FR](http://WWW.UNIV-RENNES2.FR)



Cofinancé par l'Union Européenne